

FLASH BEM

Mars 2021

Par ce Flash BEM, nous vous informons des résultats des derniers examens ainsi que des actualités concernant la Formation bancaire initiale pour porteurs de maturité (BEM).

Examen final oral BEM – du 11 au 11 janvier 2021

La session de l'examen oral final BEM a eu lieu du 11 au 22 janvier 2021. L'organisation et l'exécution de l'examen final oral se sont faites par le biais du CYP.

Notes de la session d'hiver 2021

250 candidats de 29 banques assujetties se sont présentés à l'examen final oral. Ils ont obtenu les moyennes suivantes aux trois éléments de qualification:

• Examen oral BEM	Note 4,7
• Examens écrits BEM	Note 4,9
• Situations de travail et d'apprentissage STA	Note 5,4

247 candidats ont réussi l'examen oral. Lors des examens écrits, 249 candidats ont obtenu une note suffisante; ils étaient 250 pour les STA. Le certificat BEM a pu être demandé à l'ASB pour 247 candidats.

Modèle d'examen oral BEM

Nous souhaitons mentionner le fait que le déroulement de l'examen oral BEM est identique à celui de l'examen oral EFA (l'évaluation est identique également, à savoir: 42 % compétences techniques, 30 % compétences méthodologiques, 24% compétences sociales, 4 % impression générale).

Information sur l'examen oral final - été 2021

L'information concernant la prochaine session de l'examen oral final qui aura lieu à l'été 2019 sera disponible d'ici à la fin du mois d'avril 2019 sur notre site Internet à l'adresse <https://www.swissbanking.ch/fr/themes/apprentissage-tout-au-long-de-la-vie/talent-manager-toolbox>.

Les personnes ayant échoué à l'examen ne travaillant plus dans la banque formatrice s'inscrivent elles-mêmes à l'examen oral, conformément à l'information sur l'examen oral.

Les frais d'examen pour l'examen oral final s'élèvent à CHF 450,00. Ils incluent les frais liés à l'organisation à l'exécution de l'examen ainsi que l'établissement du certificat par l'ASB.

Les expertes et les experts ont déjà été convoqués par les responsables des examens du CYP.

Saisie des notes STA et examen écrit pour la session BEM été 2021

La saisie des notes pour l'élément de qualification STA se fait conformément au programme-cadre d'enseignement par la banque formatrice dans le CYPnet. Les notes partielles STA sont à saisir **jusqu'au 31 juillet 2021 au plus tard** dans le CYPnet ou à remettre aux responsables des examens du CYP. Veuillez noter que les notes STA doivent être „Evaluation terminée“ dans le CYPnet.

La saisie des notes pour l'élément de qualification «examen écrit» se fait conformément au programme-cadre d'enseignement par le fournisseur de formation dans le CYPnet. Les prestataires de formation qui n'ont pas accès au CYPnet peuvent envoyer les notes dans un fichier Excel de manière électronique et cryptée. Nous prions les prestataires de formation de respecter également le délai fixé **au 31 juillet 2021** pour la remise des notes de l'examen écrit.

Dates des examens oraux finaux 2022

Les dates des examens oraux 2022 sont disponibles sur notre site Internet à l'adresse <https://www.swissbanking.ch/fr/themes/apprentissage-tout-au-long-de-la-vie/talent-manager-toolbox>.

EC en BEM

Les dispositions spécifiques relatives à la formation des diplômés EC en BEM par des banques assujetties à compter de 2013/2014 (éléments de qualification EC modèle 3+1) figurent au point 6.6 du programme-cadre d'enseignement BEM 2012. Ces informations sont disponibles sur notre site Internet, à l'adresse https://www.swissbanking.ch/_Resources/Persistent/2/8/a/6/28a6225091c63be2c328502311d065fd02c8c6a4/Programme-cadre%20d%E2%80%99enseignementBEM.pdf.

En ce qui concerne le délai pour la remise des STA des diplômés EC en BEM (éléments de qualification EC modèle 3+1) selon le programme-cadre d'enseignement BEM 2012, la procédure est la suivante:

Toutes les notes des STA des diplômés EC en BEM (éléments de qualification EC modèle 3+1) doivent être saisies dans le système d'ici **au 7 mai au plus tard**, afin que le transfert vers la BDEFA2 puisse être effectué dans les délais.

Le cas échéant, des prolongations de délais peuvent être définies par les autorités cantonales compétentes. Ce point est à vérifier par chaque banque et en concertation avec le CYP.

Contact / Commentaires / Questions

Association suisse des banquiers
Formation bancaire initiale pour porteurs de maturité
Case postale 4182, 4002 Bâle
Tel. 061 295 92 20
E-Mail: rafael.giobbi@sba.ch